



COMITÉ ASSURER LA SÉCURITÉ DES MILIEUX

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 8 MARS 2022 EN MODE HYBRIDE (SALLE PUBLIQUE ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences :

M. Jonathan Bradley, conseiller municipal et président du Comité
M. Dany Carpentier, conseiller municipal
M. Benoît Cassista, citoyen
M. Richard W. Dober, conseiller municipal (arrivée : 12 h 12)
M. René Martin, conseiller municipal et vice-président du Comité
M. Lévis Ntabiriho, citoyen

Mme Pascale Alberne-Lahaie, conseillère municipale (arrivée : 12 h 02)
Mme Geneviève Auclair, conseillère municipale (arrivée : 12 h 06)
Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale
Mme France Cinq-Mars, directrice générale
M. Dany Cloutier, directeur – Sécurité incendie et sécurité civile (12 h à 12 h 51)
Mme Valérie Cloutier, greffière – Cour municipale (arrivée : 12 h 49)
M. Daniel Cournoyer, conseiller municipal
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification
M. Rudy Hamel, chef de section – Analyse de risque, schéma et sécurité civile
(12 h à 12 h 52)
M. Marc-André Hould, attaché politique
Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités
M. Alain Lafontaine, conseiller municipal
M. Jean Lamarche, maire
M. Alain Lizotte, directeur – Travaux publics (arrivée : 12 h 48)
Mme Marianne Méthot, directrice de cabinet
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal
M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
Mme Nicole Raynié Basanes, attachée politique (arrivée : 12 h 35)
M. Thomas Rousseau-Beaumier, coordonnateur – DBA – Géomatique
(arrivée : 12 h 49)

Il est important de préciser que ce comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. **Ouverture de la réunion**

L'ouverture de la réunion est faite par M. Jonathan Bradley, président du Comité, à 12 h 05. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter. M. Bradley demande aux membres du Comité s'ils acceptent que la réunion soit enregistrée. Les membres acceptent.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 février 2022**

M. Jonathan Bradley s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du Comité du 8 février 2022 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

[...]

Levée de la réunion

Il est 13 h 30 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



M. Jonathan Bradley
Président du Comité et conseiller
municipal



Mme Carine Houle
Secrétaire administrative aux commissions
et comités